



Reims, lundi 14 juin 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03145

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Autres événements (dysfonctionnement du
téléphone d'astreinte de l'UTI de Reims)****Ensemble de l'UTI Picardie Champagne-Ardenne****Simple information (numéro d'astreinte provisoire) (tous les
usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 14/06/2021 à 14:00 au 18/06/2021 à 08:30o **UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne****Commentaire :**

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés du dysfonctionnement du téléphone d'astreinte de l'UTI de Reims. Le numéro d'astreinte principal de l'UTI reste le **03 26 79 72 33**. En cas d'impossibilité de joindre l'astreinte à ce numéro, ils sont invités à appeler le numéro d'astreinte provisoire suivant : **06 27 56 82 02**. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

19/06/2021

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Clarisse PIANTONI